

L'approvisionnement « durable » de la restauration collective contribue-il à la transition agroécologique ?

[Alimentation et Agriculture](#) [Santé-Environnement](#)

Mots clés

[développement durable](#) [transition écologique](#)

En France, les lois EGalim (2018) et climat et résilience (2021) ont imposé à la restauration collective publique des objectifs chiffrés d'achats d'aliments « durables » et « de qualité ». Comment se construisent les démarches d'approvisionnement « durable » en restauration collective ? Quels acteur·ice·s associent-elles, quels outils mobilisent-elles et quels modèles de production souhaitent-elles soutenir ? Quelle est la contribution effective de ces démarches à la transition agroécologique ? Cette contribution étant ici examinée du point de vue des acteur·ice·s auprès desquel·le·s les collectivités s'approvisionnent directement.

Consulter l'article

https://www.chaireunesco-adm.com/IMG/pdf/sowhatno33_web-2.pdf

Mise à jour de cette page :

27/02/2026

[Ressources pour comprendre et transmettre](#)

Format :

[Article en ligne](#)

Année :

2026

Auteur :

BONOMELLI
(Veronica)

Editeur :

Chaire UNESCO
Alimentations du monde